

## DÉSABONNEMENT EAU

### DEMANDEUR-EUSE-S

Nom·s - prénom·s .....

### PRÉSENTATION OBLIGATOIRE : État des lieux de sortie ou d'un acte de vente

#### ADRESSE DU COMPTEUR

Maison

Appartement

Local commercial

(n° et dénomination de la voie : rue, impasse, lieu-dit ; étage ; escalier ; n° d'appartement)

Code postal .....

Commune .....

### DATE DE SORTIE DU LOGEMENT -- / -- / ----

#### ABONNÉ-E SORTANT·E

Nom·s - prénom·s .....

**NOUVELLE ADRESSE (n° et dénomination de la voie)** .....

**Code postal** .....

**Commune** .....

Téléphone .....

Courriel.....

#### PROPRIÉTAIRE-S DU LOGEMENT

Nom·s - prénom·s .....

Domicile .....

Téléphone .....

#### DATES ET SIGNATURE-S :

Le .....

L'abonné·e

Le .....

Le co-abonné·e

Index (chiffres noirs) : .....

N°Compteur : .....

Date du relevé : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_

Point de comptage : .....

Relevé effectué par : .....

Emplacement compteur : .....

Si compteur inaccessible ou illisible, rendez-vous :

Date souhaitée : .....

Heure souhaitée : .....

Le règlement de service et les tarifs sont disponibles sur le site de Quimperlé Communauté ([www.quimperle-communauté.bzh](http://www.quimperle-communauté.bzh)) ou sur demande au service EAU ET ASSAINISSEMENT de Quimperlé Communauté.

Horaires du service EAU ET ASSAINISSEMENT  
Lundi au mercredi : 8h30 à 12h00 – 13h30 à 17h30  
Jeudi : 10h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30  
Vendredi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00

Les informations collectées par le service directement auprès de vous, aux fins des intérêts légitimes, font l'objet d'un traitement automatisé et papier ayant pour finalité la gestion des abonnés. Ces informations sont à destination exclusive des personnes habilitées et seront conservées pendant maximum 5 ans après la demande de désabonnement. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier RAR à Quimperlé Communauté à l'adresse suivante :  
1 rue Andreï Sakharov / 29394 QUIMPERLE CEDEX.

**Nous vous recommandons de joindre la copie d'une pièce d'identité.**

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).